



COMMISSION NATIONALE FORMATION

SYNTHESE PNF 2008 / MOTO

PNF 2008 / CNS SPORTS MECANIKES MOTO				
CNS / Responsable Formation Christian LUQUET Tél : 06.30.91.41.96 Mail : christianluquet@wanadoo.fr		CNS / Responsable Administratif Claude CAHON Tél : 06.73.24.36.02 Mail : claudcahon@free.fr		Pôle Formation E. SYRITIS Tél : 01.43.58.97.62 Mail : esyritis.lalique@ufolep-usep.fr L. BRIEN Tél : 01.43.58.97.55. Mail : lbrien.lalique@ufolep-usep.fr
Age d'entrée en BF1 A	17 ans	Age d'obtention BF1 A	18 ans	
Age d'entrée en BF1 O	17 ans	Age d'obtention BF1 O	18 ans	
Age d'entrée en BF2 A	18 ans	Age d'obtention BF2 A	18 ans	
Age d'entrée en BF2 O	18 ans	Age d'obtention BF2 O	18 ans	
Pré requis BF1 A (Exigences à l'entrée du BF1 A à obtenir pendant la période probatoire)	Avoir pratiqué la moto à l'issue de la période probatoire		Pré requis BF2 A	
			Etre titulaire du BF 1A ou du diplôme A1 MOTO	
Pré requis BF1 O (Exigences à l'entrée BF1 O à obtenir pendant la période probatoire)	Avoir participé à une organisation Ou Avoir suivi une formation « capacité des commissaires »		Pré requis BF2 O	
			Etre titulaire du BF 1O ou du diplôme O1 MOTO	
Plan de formation / Contenus spécifiques MOTO	Validation par les membres de la CN Formation le janvier 2008	Contenus spécifiques MOTO sur le site internet fédéral : www.ufolep.org Rubrique Formation / Chapitre « formations par activité sportive » / « documentation sécurisée » / documents pédagogiques		
Liste des documents ressources et document pédagogiques spécifiques à la CNS Moto	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité des commissaires (www.ufolep.org / rubrique formation) - Recyclage des directeurs de course (www.ufolep.org / rubrique formation) - Journée de formation complémentaire FIA → BF 1A (www.ufolep.org / rubrique formation) D'autres documents spécifiques (outils d'évaluation, bibliographie spécifique...) sont en cours de construction.			
Durée des stages de formation	BF 1 A	BF 1O	BF 2A	BF 2O
	31 H au total dont : 8 H de Tronc commun 23 H de Spécifique	20 H au total dont : 8 H de Tronc Commun 12 H de Spécifique	38 H au total dont : 8 H de Tronc Commun 30 H de Spécifique	20 H au total dont : 8 H de Tronc Commun 12 H de Spécifique